

LA RÉVOLTE

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

Paraissant tous les 15 jours

SOMMAIRE

HISTOIRE DU TRANSFORMISME. De Lanessan.
ARLEQUIN SAUVAGE. Delisle de La Drevetière.
SOLDAT. Emile Morice.
GARDÉS ET BRACONNIERS. Gramont.
JOYEUSE VIE. V. Hugo.
MÉLANGES ET DOCUMENTS.

HISTOIRE DU TRANSFORMISME

par DE LANESSAN (1)

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que la théorie du transformisme put s'implanter parmi les savants, pour se répandre ensuite dans le monde. Aujourd'hui encore, il est des pays, le nôtre par exemple, où l'on peut dire qu'elle est vue d'un fort mauvais œil. Les prêtres l'ont flétrie; les procureurs de l'Empire et de la République lui ont attribué la responsabilité des vols et des assassinats; on lui a fait la guerre au nom de la religion, de la morale et parfois aussi au nom de la science; mais, plus forte que ses détracteurs et que ses ennemis, elle s'est répandue à tel point qu'elle compte aujourd'hui parmi ses partisans et ses apôtres la meilleure partie des savants les plus autorisés.

Presque universellement admise en Allemagne, en Angleterre, en Italie, elle n'est plus combattue en France que par les savants officiels, les professeurs en us qui, fidèles imitateurs de Cuvier, n'admettent que les opinions qui « plaisent à l'empereur ». Malheureusement les savants officiels sont encore nombreux chez nous.

Mal interprétée, la doctrine du transformisme est devenue, entre les mains de certains gens, une excuse du despotisme, une légitimation de toutes les violences et de tous les abus de pouvoirs, une justification de cette horrible proposition que « la force prime le droit ». C'est parce qu'elle inspire à des esprits de la plus haute valeur, une défiance injuste que j'ai cru utile de mettre à la portée de tous la doctrine du transformisme, non pas telle qu'elle est comprise ou enseignée par celui-ci ou par celui-là, mais telle que la montre l'observation attentive des phénomènes de la nature.

C'est vers la fin du siècle dernier que la théorie du transformisme, devançant les faits scientifiques sur lesquels il est aujourd'hui permis de l'appuyer, commença à prendre une forme précise que ne lui avaient encore jamais donnée les philosophes les plus hardis.

L'idée que la matière vivante pouvait bien n'être qu'une forme de la matière non vivante et que tous les êtres vivants pouvaient dériver les uns des autres par des transformations suc-

cessives, est exprimée par Diderot avec une grande netteté et sous une forme charmante, dans son *Entretien entre Diderot et d'Alembert* (1). « Je voudrais bien, fait-il dire à d'Alembert, que vous me disiez quelle différence vous mettez entre l'homme et la statue, entre le marbre et la chair; » et Diderot répond : « Assez peu. On fait du marbre avec de la chair, et de la chair avec du marbre... Je prends la statue que vous voyez et je la met dans un mortier, et, lorsque le bloc est réduit en une poudre impalpable, je mêle cette poudre à l'humus ou terre végétale; je les pétris bien ensemble; j'arrose le mélange; je le laisse putréfier un an, deux ans, un siècle, le temps ne me fait rien. Lorsque le tout s'est transformé en une matière homogène, ou humus, savez-vous ce que je fais? J'y sème des pois, des fèves, des choux. Les plantes se nourrissent de la terre et je me nourris des plantes. »

Diderot dit ailleurs : « Il semble que la nature se soit plu à varier le même mécanisme d'une infinité de manières différentes... Quand on considère le règne animal et qu'on aperçoit que parmi les quadrupèdes, il n'y en a pas un qui n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures, entièrement semblables à un autre quadrupède, ne croirait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal, prototype de tous les animaux, dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes?... »

Diderot avait deviné la doctrine du transformisme, c'est l'illustre et cependant fort peu populaire Lamarck, qui lui donna le premier une forme scientifique.

Lamarck, homme de peu de foi, placé au museum par la Convention, trop occupé des végétaux et des animaux pour songer à plaire aux hommes, et, d'ailleurs, peu disposé à se courber devant l'ignorance faite force, était fort mal en cour. Lorsque parut en 1809, sa *Philosophie zoologique*, ouvrage dans lequel est exposé sa doctrine, on fit le vide et le silence autour de l'auteur et du livre; le silence fut si profond, que quarante ans plus tard, Darwin ayant, de nouveau, mis au jour la doctrine de Lamarck, personne ne se souvint de ce dernier.

Comme tous les hommes du dix-huitième siècle, comme tous ceux qui avaient salué l'ère de la liberté, inaugurée par la Révolution, Lamarck n'était pas seulement un savant. Il pensait avec Diderot, avec d'Alembert, avec tous les illustres collaborateurs de l'*Encyclopédie*, qu'à l'homme de science incombe le devoir, non seulement de répandre les connaissances qu'il a acquises, mais encore de rechercher et de signaler les services que la science est susceptible de rendre à la société.

Dans un ouvrage publié en 1828, il revient à plusieurs reprises sur les questions politiques et sociales. L'origine des pouvoirs civils et religieux qui tiennent l'homme opprimé ne lui a pas échappé et il l'indique nettement. « La tendance continuelle de l'homme, dit-il,

vers le bien-être ou vers un meilleur être lui faisant sans cesse désirer une situation nouvelle et toujours fonder ses espérances sur l'avenir, rend les individus proportionnellement plus crédules, plus amis du merveilleux, plus indifférents pour les idées solides, enfin les porte à des craintes et à des espérances chimériques. Cette manière d'être et de sentir étant le propre de l'immense majorité des individus de toute population a fourni aux plus avisés qui en font partie, les moyens d'abuser et de dominer les autres. »

Le principe de la solidarité des intérêts ne lui avait pas non plus échappé. Il a écrit sur l'état social de l'humanité quelques pages admirables, absolument ignorées et dont nous n'aurons qu'à modifier bien légèrement les principes pour les adapter aux idées de notre époque :

« Il me semble que le plus grand service que l'on puisse rendre à l'homme social serait de lui offrir trois règles sous forme de principes :

« Premièrement : toute connaissance qui n'est pas le produit réel de l'observation ou de conséquences tirées de l'observation, est tout à fait sans fondement et absolument illusoire :

« Deuxièmement : Dans les relations qui existent, soit entre les individus, la *concordance* entre les intérêts réciproques est le principe du bien, comme la *discordance* entre ces mêmes intérêts est celui du mal ;

« Troisièmement : Relativement aux affections de l'homme social, outre celle que lui donne la nature pour sa famille ou pour les objets qui l'ont entouré, et quelles que soient celles qu'il ait pour objet, ces affections ne doivent jamais être en opposition avec l'intérêt public (1).

« Je suis persuadé que plus l'homme civilisé s'écartera de ces principes, plus aussi il contribuera à aggraver la situation, en général, malheureuse où il se trouve dans l'état de société. Aux causes des maux que je viens de signaler, il me paraît nécessaire d'en ajouter d'autres qui sont plus grandes encore, savoir :

« 1° L'ignorance des principes, de l'ordre et de la nature des choses ;

« 2° Le faux-savoir, lequel est un produit de demi-connaissances et de conséquences erronées qui résultent de jugements sans profondeur et sans rectitude ;

« L'abus du pouvoir que commettent, en général, ceux qui sont les dépositaires de l'autorité : abus qu'il n'est guère possible d'éviter, les hommes ayant tous les mêmes penchants, et ne pouvant que difficilement se soustraire à celui qui les porte à tout sacrifier à leurs passions particulières, si l'occasion s'en présente.

« La recherche continuelle des vérités auxquelles l'homme social peut espérer de parvenir, lui fournira seul les moyens d'améliorer sa situation et de se procurer la jouissance des avantages qu'il est en droit d'attendre de son état de civilisation.

(1) *Le Transformisme; évolution de la Matière et des Êtres vivants*, par J. de Lanessan. Paris, 1 vol., Octave Doyn, éditeur.

(1) Que nous publierons prochainement.

(1) Nous dirions justement le contraire : l'intérêt public ne doit jamais être en opposition avec les affections privées.

« Parmi les vérités que l'homme a pu apercevoir, l'une des plus importantes est, sans doute, celle qui lui a fait reconnaître, que le premier et le principal objet de toute institution publique devait être le bien de la *totalité des membres de la société, et non uniquement celui d'une portion d'entre eux*. Mais il y a encore une vérité qu'il ne lui importe pas moins de reconnaître, c'est celle qui lui montre la nécessité de se *renfermer*, par sa pensée, dans le cercle des objets que lui présente la nature ».

J'ai insisté sur cette partie des idées de Lamarck pour bien montrer, par un exemple pris dans les œuvres du fondateur même du transformisme, l'importance de cette doctrine au point de vue de la science sociale et pour bien mettre en lumière, l'erreur des hommes qui considèrent le transformisme comme étant en opposition avec les principes du socialisme moderne.

J'espère, au contraire, prouver, dans un autre ouvrage, que du transformisme matérialiste seul, peuvent découler les principes rationnels d'organisation des sociétés, et avant tout l'autonomie individuelle, tandis que le spiritualisme et le déisme ne peuvent conduire qu'au Principe d'autorité et au despotisme qui en est la conséquence fatale....

Deux faits, admirablement saisis par Lamarck servent de base à toute sa théorie.

Le premier est qu'il n'existe pas deux êtres identiques, mais qu'au contraire tout végétal ou animal possède un ensemble de caractères propres qui constituent ce qu'on nomme son *individualité*.

Le deuxième fait signalé par Lamarck, celui dont la découverte lui est propre, c'est que les variations offertes par les individus sont produites par l'action qu'exerce sur eux le milieu dans lequel ils vivent.

Il est important de bien préciser le sens qu'on doit attacher au mot « milieu ». Nous devons entendre par là : le sol sur lequel vit l'animal, les conditions de température, d'humidité, d'électricité, etc., du pays qu'il habite, la nature des êtres qui l'environnent et avec lesquels il se trouve plus ou moins en contact, en un mot tout ce qui constitue son entourage, toutes les « circonstances » pour nous servir du mot de Lamarck, dans lesquelles il se forme, naît, vit et se propage.

Ces circonstances, ces conditions de milieu ne peuvent être identiques dans deux points déterminés de l'espace, si voisins qu'on les suppose l'un de l'autre. Il en résulte que sous l'influence de leur action les individus acquièrent des caractères plus ou moins différents. Une fois produits par l'action du milieu, les caractères seront habituellement transmis par l'individu qui les possède à ses descendants.

« Les circonstances influent sur la forme et l'organisation des animaux, écrit Lamarck, c'est-à-dire qu'en devenant très différentes, elles changent, avec le temps, et cette forme et l'organisation elle-même, par des modifications proportionnées. De grands changements dans les circonstances amènent pour les animaux de grands changements dans leurs besoins, et de pareils changements dans les besoins en amènent nécessairement dans les actions. Or, si les nouveaux besoins deviennent constants et très durables, les animaux prennent alors de nouvelles habitudes, qui sont aussi durables que les besoins qui les ont fait naître.

« Dans les végétaux, où il n'y a pas d'actions, et par conséquent point d'habitudes proprement dites, de grands changements de circonstances n'en amènent pas moins de grandes différences dans les développements de leurs parties. »

Lamarck résume ensuite les conséquences des habitudes dans les deux lois suivantes :

« 1° Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque fortifie peu à peu cet organe, le développe l'a-

grandit, et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi. Tandis que le défaut constant d'usage de tel organe l'affaiblit insensiblement et le détériore, diminue progressivement ses facultés et finit par le faire disparaître.

« 2° Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée, et par conséquent, par l'influence de l'emploi prédominant de tel organe ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie, elle le conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes qui ont produit ces nouveaux individus. »

Il est incontestable que les changements de milieu créent des besoins et des habitudes nouvelles et déterminent de la sorte des variations individuelles transmissibles par hérédité; mais il faut tenir compte aussi des variations créées directement par les conditions extérieures agissant sur l'individu pendant les premières phases de son développement.

Nous sommes ainsi amenés à distinguer deux sortes de conditions de milieu : 1° celles qui agissent sur l'individu pendant son premier état, alors qu'il fait encore partie de l'organisme qui doit lui donner naissance (*milieu générateur*); 2° celles auxquelles il est soumis après qu'il est séparé de ce dernier, ou, pour me servir d'une expression vulgaire, après qu'il a été mis au monde (*milieu cosmique*).

Darwin, dont nous devons maintenant parler et qui a recueilli tout l'honneur de la découverte du transformisme, accorde, avec Lamarck, une certaine importance à l'action des milieux, il introduit même dans ce mode d'action un élément nouveau, l'action du milieu générateur, sur laquelle Lamarck avait à peine jeté ses vues; et cependant il ne pense pas que la variation soit toujours due aux conditions extérieures, même agissant sur le système reproducteur.

Il substitue dans sa théorie du transformisme, à l'action des milieux dont il n'a pas compris suffisamment l'importance, deux actions dont le rôle est réellement considérable et qu'il a eu le mérite de découvrir : la *lutte pour l'existence* et la *sélection*.

C'est sur les animaux domestiques que portent les premières études de Darwin. « Il m'a semblé tout d'abord probable que l'étude attentive des animaux domestiques et des plantes cultivées devait offrir le meilleur champ de recherches pour expliquer l'obscur problème de l'origine des espèces. Je n'ai pas été déçu; j'ai bientôt reconnu que nos connaissances, quelques imparfaites qu'elles soient, sur la variation dans les conditions de domesticité, nous fournissent toujours l'explication la plus simple et la moins sujette à erreur. Le *pouvoir de sélection, d'accumulation* que possède l'homme est la clef de ce problème; la nature fournit les variations successives, l'homme les accumule, dans certaines directions qui lui sont utiles. La grande valeur de ce principe de sélection n'est pas hypothétique. Il est certain que plusieurs de nos éleveurs les plus éminents ont, pendant le cours, d'une seule vie d'homme, considérablement modifié leurs bestiaux et leurs moutons ».

« Grâce à la *lutte pour l'existence*, dit-il ailleurs, les variations, quelques faibles qu'elles soient et de quelque cause qu'elles proviennent, tendent à préserver les individus d'une espèce et se transmettent ordinairement à leur descendance, pourvu qu'elles soient utiles à ces individus dans leurs rapports infiniment complexes avec les autres êtres organisés et les conditions physiques de la vie. Les descendants auront, eux aussi, en vertu de ce fait, une plus grande chance de survivre, car sur les individus d'une espèce quelconque nés périodiquement, un bien petit nombre peut survivre. J'ai donné à ce principe, en vertu duquel une variation si insignifiante qu'elle soit, se conserve et se

perpétue, si elle est utile, le nom de *sélection naturelle* pour indiquer les rapports de cette sélection avec celle que l'homme peut accomplir. Mais l'expression qu'emploie souvent M. Herbert Spencer : *La persistance du plus apte* est plus exacte et tout aussi commode. La sélection naturelle, est une puissance toujours prête à l'action; puissance aussi supérieure aux faibles efforts de l'homme que les ouvrages de la nature sont supérieurs à ceux de l'art. »

C'est à Darwin que revient l'honneur d'avoir attiré l'attention du public scientifique sur une doctrine qui née en France, avait été systématiquement étouffée par Cuvier et ses successeurs, dont quelques-uns gouvernent encore notre enseignement supérieur. C'est Darwin aussi qui a éclairé la plupart des questions soulevées par la théorie du transformisme d'une lumière qui permet aux savants actuels de les voir dans tous leurs détails et d'en trouver la solution.

ARLEQUIN SAUVAGE

Comédie en trois actes

Représentée pour la première fois le 17 juin 1721

PAR DELISLE DE LA DREVIÈRE

ACTE III

SCÈNE II

LE PASSANT

Où voulez-vous que je les prenne ?

ARLEQUIN

Fouille dans ta poche, c'est-là où vous les mettez.

LE PASSANT (à part)

La chose n'est plus équivoque : tachons d'en sortir à meilleur marché que nous pourrions — je vois bien, Monsieur, ce que vous souhaitez : voilà ma bourse, c'est tout mon bien.

ARLEQUIN

Si quelqu'un m'en demandait autant, je le tuerais, car je suis honnête homme, moi, et qui n'est pas sujet à caution.

LE PASSANT

Je le vois bien, Monsieur, adieu.

ARLEQUIN

Arrête, je suis fâché d'en agir ainsi avec toi, parce que tu me parais bon, et que tu estimes les sauvages.

LE PASSANT

Plût à Dieu que je fusse né parmi eux, je ne serais pas exposé à tous les maux qui me suivent.

ARLEQUIN (lui rendant sa bourse)

Tiens voilà tes cautions : je te crois honnête sur ta parole, puisque tu voudrais être sauvage; mais sais-tu bien que je suis un sauvage moi ? Je suis arrivé aujourd'hui dans ton pays, j'y ai vu plus d'impertinences, que je n'en aurais apprises en mille ans dans nos forêts.

LE PASSANT (à part)

Je respire.

ARLEQUIN

Dis-mois donc ce qui te fâche ?

LE PASSANT

C'est la perte d'un procès ?

ARLEQUIN

Quelle bête est-ce là, un procès ?

LE PASSANT

Ce n'est point une bête, mais une affaire que j'avais avec un homme; me voilà fort embarrassé pour vous faire comprendre, mais enfin vous savez que nous avons des lois dans ce pays, ces lois sont administrées par des gens sages et éclairés.

ARLEQUIN

Que l'on appelle des juges, n'est-ce pas ?

LE PASSANT

Oui. Or si quelqu'un prend votre bien, vous le faites citer devant ces juges, qui examinent vos raisons et les siennes pour vous juger, et l'on nomme cela un procès, il y a dix ans donc que j'intentai un procès